Communiqué de presse, le 26 juillet 2021

**Ambassadeurs Sport Planète Athlé**

**Julie TARISTAS devient l’ambassadrice de l’association Déniv**

**La Fédération Française d’Athlétisme et MAIF Sport Planète s’engagent pour le développement d’une pratique écoresponsable de l’athlétisme, en lançant la première promotion des Ambassadeurs Sport Planète Athlé, dispositif unique en son genre. Partout en France, les licenciés FFA âgés de 18 à 35 ans, souhaitant s’investir pour la transition écologique de leur club, étaient invités à candidater pour devenir ambassadeur du 11 au 27 juin 2021.**

Julie TARISTAS a brillamment passé les étapes de sélection et a été nommée, Ambassadrice par un jury composé de représentants FFA et MAIF. Elle fait désormais partie de la communauté des Ambassadeurs Sport Planète Athlé au même titre que **26 autres licenciés FFA** répartis sur l’ensemble du territoire.

**Un programme novateur parrainé par Amandine BROSSIER,
athlète de l’Equipe de France**

Les 27 Ambassadeurs vont désormais suivre un cursus de formation à l’écoresponsabilité animé par des experts de cette thématique, issus notamment du réseau Sport Planète MAIF. La majeure partie du programme sera réalisé en visio, avec une rencontre en présentiel dans le cadre du Meeting de Paris Wanda Diamond League le 28 août prochain. Ce programme d’accompagnement aura pour objectif de donner les clés aux ambassadeurs pour qu’ils mettent en œuvre leurs projets. Plusieurs thématiques seront abordées en ce sens : la méthodologie de gestion de projets, le club et l’événement sportif écoresponsable…

4000 € seront ainsi versés à Déniv pour permettre la réalisation concrète des projets écoresponsables dès le mois de septembre 2021.

Amandine BROSSIER, sacrée Championne de France du 400m à Angers en juin dernier parrainera cette première promotion d’ambassadeurs. Amandine, aura à cœur de véhiculer les messages portés par ce dispositif novateur qui s’inscrit totalement dans ses propres valeurs.

Les projets de Julie pour son club :

* *opération de sensibilisation des adhérents*
* *recyclage du matériel sportif*
* *organisation d’une manifestation sportive autour de la thématique de l’éco-responsabilité*

Au total, une enveloppe de plus de 100.000 € sera ainsi allouée par MAIF au financement des actions des 27 Ambassadeurs Sport Planète Athlé (montant minimum de 2500 € par club, variable en fonction du projet présenté, de sa durabilité, de la taille du club et donc de personnes touchées, etc.).

Partenaires engagés depuis plusieurs saisons dans la promotion d’un sport respectueux de son environnement (opérations de sensibilisation écologique et de réduction des déchets, telles que le MAIF Ekiden de Paris ou les Championnats de France de cross-country), MAIF et la Fédération Française d’Athlétisme prolongent leur action à travers ce programme d’ambassadeurs.

L’objectif de ce dernier programme est de construire un maillage national de transformations écologiques, impactant concrètement, quotidiennement et durablement l’ensemble des territoires, grâce au soutien d’un réseau d’acteurs engagés et inspirants, capables de sensibiliser et de mobiliser autour d’eux les clubs et leurs licenciés. *In fine*, il vise à créer une véritable culture de l’écoresponsabilité dans chaque club FFA, une transformation des habitudes de vie au sein du club par l’ensemble des licenciés, pour une appropriation et une prise en main des questions environnementales par tous.

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

**Les critères de sélection :**

* Être licencié FFA
* Avoir entre 18 et 35 ans
* Avoir la volonté de s’investir durablement dans son club pour mettre en place des actions écoresponsables concrètes.

**Le rôle des Ambassadeurs :**

* Changer les choses ! Être acteur de la transition écologique au sein de son club.
* Mettre en place des actions écoresponsables concrètes (organisation d’événements, tels que des sessions de plogging ou des journées de recyclage de matériel sportif, montage d’opérations de sensibilisation et de promotion aux pratiques écoresponsables…), avec l’aide de la dotation financière MAIF allouée à son club.
* Participer à la sensibilisation des autres licenciés, créer et animer une communauté d’acteurs écoresponsables, au sein du club et au-delà.
* Relayer au niveau territorial les actions écoresponsables de MAIF et de la FFA…

**Le processus de sélection :**

**Etape 1** : questionnaire en ligne dans lequel le licencié devait : se présenter lui et son club ainsi que ses idées d’actions écoresponsables

**Etape 2** : chaque candidat devait passer devant un jury (visio) composé d’élus de la FFA et de représentants MAIF. Chacun avait une minute pour présenter son projet.

*« Impulser une politique de développement durable au sein de la Fédération et de ses structures est un de mes engagements à la FFA,* précise **André Giraud**, Président de la Fédération. *Je me félicite que cette ambition prenne aujourd’hui une nouvelle dimension avec ce judicieux programme de recrutement d’ambassadeurs dans nos clubs, voués à devenir, plus que des relais, les rouages essentiels et incontournables de la transformation écologique de notre sport. Premier sport olympique, l’athlétisme est porteur de valeurs universelles qui font sens avec les enjeux environnementaux actuels. Il se doit donc d’être exemplaire dans la défense et la promotion de celles-ci. »*

*« Depuis longtemps déjà nous partageons avec la FFA un objectif commun, celui de faire du sport une activité responsable et meilleure pour la planète,* se félicite **Dominique Mahé**, Président de MAIF*. Ce programme d’ambassadeurs écoresponsables que nous portons ensemble est une avancée supplémentaire pour y arriver. Qui de mieux que la nouvelle génération pour porter ce message et le transmettre à travers tout le territoire, afin que chacun prenne conscience des enjeux environnementaux. Le rôle de MAIF Sport Planète, c’est aussi à travers ce type de programme, d’accompagner nos partenaires dans leur transition écologique, en sensibilisant et mobilisant le plus grand nombre de pratiquants. »*

**À propos de la Fédération Française d’Athlétisme**

La Fédération Française d’Athlétisme (FFA) est une association loi 1901 fondée en 1920. Forte de plus de 300 000 licenciés, elle a pour missions, dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des sports, de développer, de contrôler et d’organiser la pratique de l’athlétisme sous toutes ses formes, de défendre les intérêts moraux et matériels de l’athlétisme français et d’assurer la représentation de ces disciplines sur le plan international. En pleine croissance, la FFA se développe en matière de performance, de loisir et de santé. Sport de tous, l’athlétisme a pour fondements la liberté et le respect, et pour condition de pratique, la volonté de dépassement. Pour en savoir plus : [athle.fr](https://www.athle.fr/index.aspx) et les réseaux sociaux Facebook ([FFAthletisme](https://www.facebook.com/FFAthletisme)), Twitter ([@FFAthletisme](https://twitter.com/FFAthletisme)) et Instagram ([@FFAthletisme](https://www.instagram.com/ffathletisme/?hl=fr)).

**À propos de Sport Planète MAIF**

Assumant son rôle de société à mission, MAIF continue d’approfondir son engagement en favorisant la recherche de l’impact positif sur l’environnement. L’attention sincère portée à l’autre et au monde est la raison d’être de MAIF, avec un leitmotiv clé guidant l’ensemble des initiatives de la marque : « Chaque Acte Compte ». Convaincue que le monde du sport a un rôle décisif à jouer dans le développement de nouveaux comportements, MAIF a mis en place depuis deux ans un travail de fond sur l’écoresponsabilité au travers de son dispositif « Sport Planète ».

MAIF, c’est aujourd’hui 3,3 millions de sociétaires, 3,7 milliards de chiffre d’affaires, et depuis 2020 une société à mission, partenaire de 8 fédérations et 33 0000 associations sportives.

**Contacts presse**

**MAIF**

Pierre Quéré - 06 01 43 10 17 – pierre.quere@maif.fr

Yuki Martin - 06 62 27 66 23 aurelia-yuki.martin@maif.fr

**Fédération Française d’Athlétisme**

Alban Colombel – 06 49 09 45 77 – alban.colombel@athle.fr